

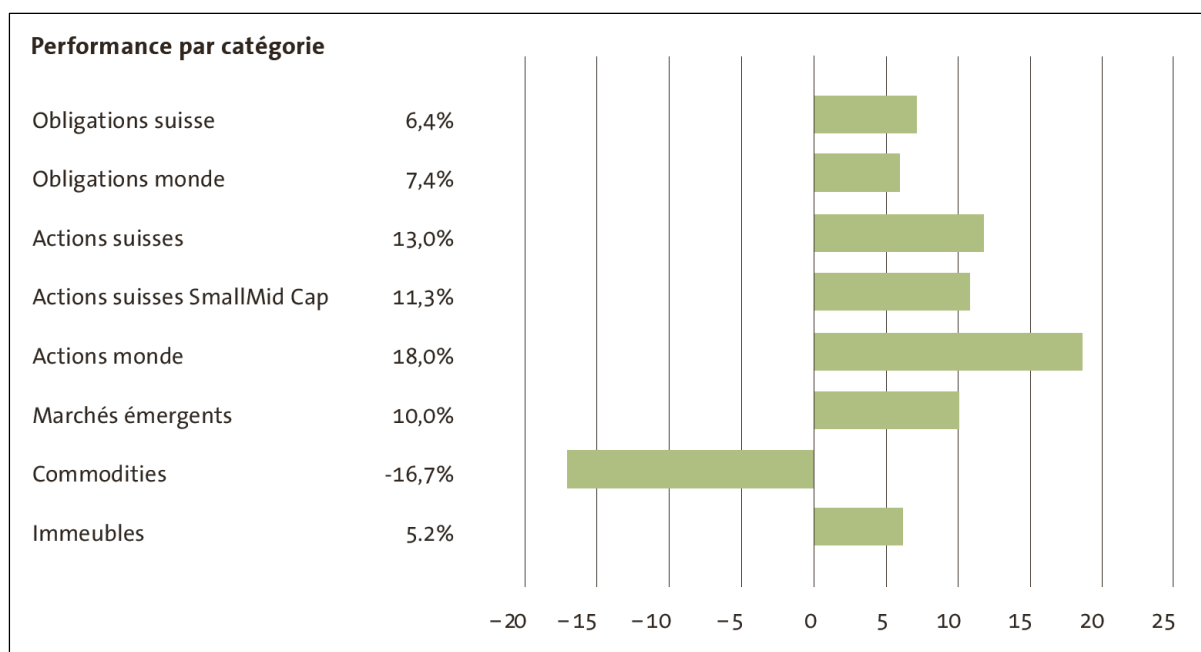
Spida  
**Personalsorgestiftung**  
 Bergstrasse 21  
 Postfach  
 CH-8044 Zürich  
 Telefon 044 265 50 50  
 Fax 044 265 53 53  
 info@spida.ch  
 www.spida.ch

## Brève information sur le bilan de la fin d'année 2014 à transmettre aux personnes assurées

### Placements du capital, taux de couverture et réserves

L'année 2014 s'inscrit dans une série d'années du meilleur cru. À tous les niveaux, les objectifs fixés ont pu être atteints, voire dépassés. À l'instar de l'année précédente, les produits générés sur les marchés de capitaux ont été légèrement supérieurs à 7%. Les actions ont joué un rôle majeur dans ce résultat, même si les placements immobiliers et les obligations ont également contribué à faire fructifier le capital de prévoyance de nos assurés et à accroître les réserves de la fondation.

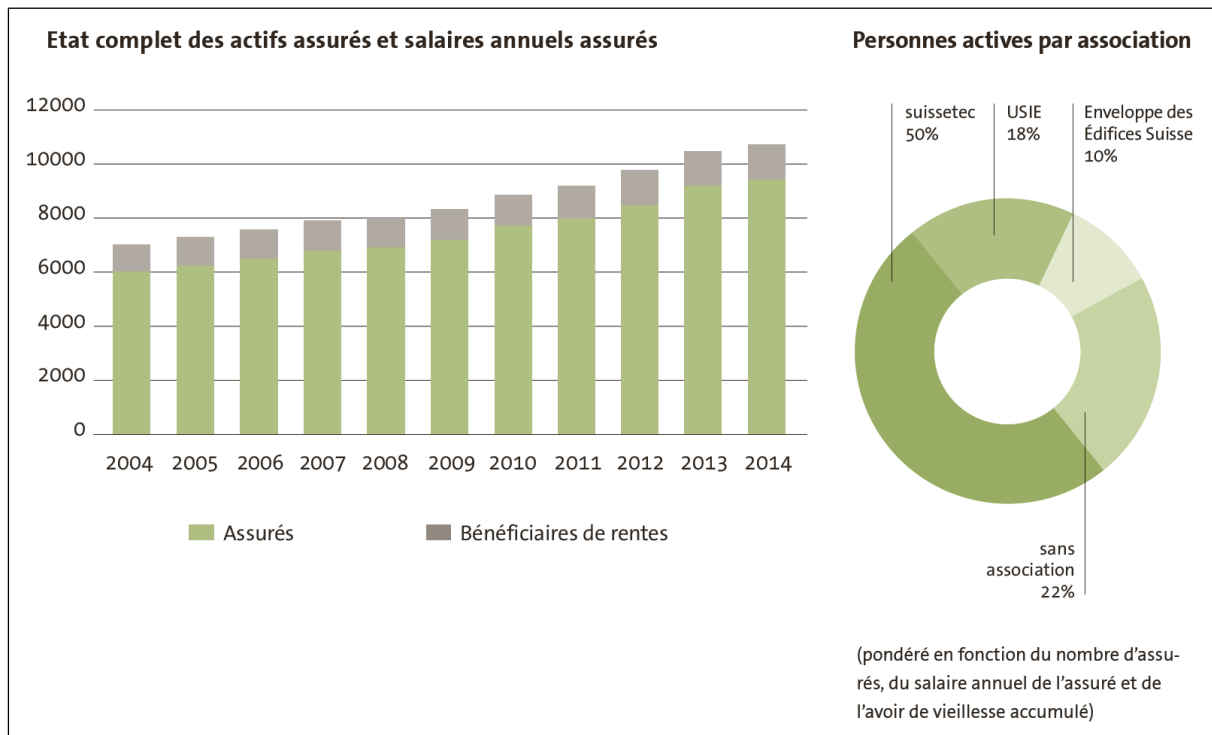
Ainsi, le taux de couverture est passé à plus de 117%, ce qui concourt à la stabilité financière de notre organisation, en combinaison avec des réserves techniques intégralement constituées.



### Augmentation du nombre d'assurés

La fondation poursuit une stratégie de croissance cohérente basée sur un juste équilibre entre tous les risques. La fondation doit ainsi préserver son équilibre financier pour garantir la protection du collectif d'assurés sur le long terme. La croissance doit être supportable pour une organisation si l'on veut, d'une part, éviter des pertes de qualité, et, de l'autre, réduire au minimum les coûts de la croissance.

En 2014, la fondation a accueilli environ 200 nouveaux assurés. Ces dix dernières années, la fondation a ainsi enregistré une augmentation continue du nombre d'assurés de 5% par an en moyenne.



### Baisse constante des frais d'administration

Autre évolution qui perdure: la baisse continue des frais d'administration. Au cours des dix dernières années, les frais d'administration par assuré actif ont pu ainsi être réduits de moitié. Aujourd'hui, ils se situent à un niveau comparable à celui affiché par les caisses de pension suisses les plus performantes et les mieux gérées.

### Rémunération accrue et baisse massive des cotisations

La situation incroyablement bonne permet à la fondation de rémunérer les avoirs de vieillesse à un taux plus élevé. En 2014 déjà, un taux de 2% avait été garanti, soit supérieur au taux d'intérêt minimal LPP (1,75%). En 2015, un taux d'intérêt de 2,5% sera appliqué.

De plus, à partir du 1.1.2016, les primes de risque diminueront en moyenne de 20% et les contributions aux frais d'administration de 10%, ce dont profiteront autant les salariés que les employeurs.

La Spida Fondation de prévoyance est parvenue, au cours des dix dernières années, à se positionner comme un fournisseur attractif et très prisé de solutions LPP sur le marché de la prévoyance. Les jalons ont donc déjà été posés pour un nouveau développement positif.

Nous voudrions remercier tous nos clients pour leur fidélité et l'esprit de partenariat dont ils ont fait preuve!

Spida Fondation de prévoyance

  
Uwe Brandt  
Gérant Fondation de prévoyance